



## MISE EN CONTEXTE

---

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est, le Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ont conclu une entente le 2 août 2022 dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3, afin de mettre sur pied le projet « Signature innovation ». Ainsi, dans le cadre de ladite entente, une somme de 1 264 134 \$ sera investie sur 3 ans par la MRC de Charlevoix-Est grâce aux contributions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la MRC de Charlevoix-Est. Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a délégué à la MRC la gestion d'une somme de 210 689 \$.

Le projet « Signature innovation » vise la réalisation d'un projet concret et innovateur ou d'un ensemble de projets ayant un fil conducteur contribuant à propulser la MRC comme étant avant-gardiste dans un domaine donné et/ou à mettre davantage en valeur ce qui la caractérise. Chaque MRC possède un élément qui la distingue, sur lequel elle peut forger son identité. Le projet « Signature innovation » constitue pour la MRC une opportunité de développer un secteur dans lequel elle compte se distinguer et de mettre en place des processus ainsi que des initiatives misant sur l'innovation.

## OBJECTIFS DE L'ENTENTE

---

Les objectifs du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation » sont :

- Positionner la MRC comme leader de grands projets d'ensemble venant établir ou consolider son identité territoriale dans le domaine de la transition économique durable;
- Accroître l'activité économique dans le domaine d'intervention retenu;
- Accroître la collaboration entre les MRC et les ministères et organismes présents en région.

Ce rapport présente les activités réalisées grâce à cette entente pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

**ÉTAT DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)  
VOLET 3 – « SIGNATURE INNOVATION »  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

---

<b>REVENUS</b>	<b>RÉEL 2023</b>
Enveloppe disponible du FRR 2022-2023	568 604 \$
Enveloppe reçue du FRR 2023-2024	210 689 \$
Contribution de la MRC (monétaire)	23 679 \$
Contribution de la MRC (ressources humaines et matérielles)	31 655 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>834 627 \$</b>

---

**DÉPENSES ADMISSIBLES**

Dépenses liées à la planification de projets	23 679 \$
Dépenses liées à la réalisation de projets	263 238 \$
Frais d'administration	31 655 \$
<b>Total des dépenses admissibles</b>	<b>318 572 \$</b>

---

**SOMMAIRE**

Enveloppe financière disponible	834 627 \$
Dépenses admissibles	318 572 \$
<b>Fonds disponibles pour l'année subséquente</b>	<b>516 055 \$</b>

---

Le solde disponible de l'enveloppe 2023-2024 au montant de 516 055 \$ sera investi d'ici la fin de l'entente.

## DÉPENSES LIÉES À LA PLANIFICATION DE PROJETS

---

Le rôle de l'agente responsable du volet « Signature innovation » consiste en l'accompagnement du comité directeur dans la réalisation des objectifs de l'entente. L'agente a comme fonction d'accompagner des entreprises afin de répondre aux enjeux actuels de l'industrie touristique de façon innovante, de mettre en place et de coordonner un fonds pour soutenir les entreprises et les organisations afin d'accentuer l'implantation de l'innovation en tourisme dans la MRC. Elle doit également favoriser le déplacement durable vers les attraits touristiques éloignés, tout en travaillant en collaboration avec Tourisme Charlevoix pour favoriser les maillages entre les entreprises sur le territoire (main-d'œuvre et ressources matérielles) et de concert avec Tourisme Charlevoix pour aider les entreprises à consolider l'offre touristique quatre saisons sur le territoire.

Le tableau ci-dessous démontre les dépenses liées à la planification de projets pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Description	Montant
Salaire et avantages sociaux de l'agente	23 679 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>23 679 \$</b>

## DÉPENSES LIÉES AUX FRAIS D'ADMINISTRATION

---

Le tableau suivant démontre les dépenses liées aux frais d'administration pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Description	Montant
Salaires et avantages sociaux	27 655 \$
Location d'espace de bureau	2 000 \$
Téléphone, Internet et poste	2 000 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>31 655 \$</b>

## DÉPENSES LIÉES À LA RÉALISATION DE PROJETS

Le tableau suivant démontre les dépenses liées à la réalisation de projets pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Nom du bénéficiaire	Description du projet	Montant
Tourisme Charlevoix	Réalisation d'une étude conjointe concernant la forfaitisation.	7 209 \$
Castel de la Mer inc.	Implantation d'une borne d'enregistrement libre-service.	39 200 \$
Club de Rallye de Charlevoix inc.	Réalisation du projet de virage vert.	30 000 \$
Ski St-Sim inc.	Acquisition de véhicules à chenilles électriques.	50 000 \$
Confit Épicerie-Buvette inc.	Réalisation de la phase de visibilité de l'entreprise.	8 200 \$
Auberge musicale Pour un instant	Réalisation du Festival Pour un instant.	14 120 \$
GUEPE	Développement d'une offre de services pour les entreprises touristiques, les agences de voyages et les consommateurs.	45 365 \$
Centre écologique de Port-au-Saumon	Réalisation d'un projet visant à stimuler l'affluence de la clientèle touristique par la réalisation de divers aménagements et l'implantation d'infrastructures d'accueil.	39 663 \$
Le Charlevoisien	Réalisation d'une parution dans le cadre de la Journée maritime québécoise 2023.	2 000 \$
Navette hivernale	Offre de navette hivernale durant la semaine de relâche vers le Mont Grand-Fonds.	3 150 \$
Navette estivale	Offre de navette estivale vers les Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie.	11 569 \$
Navette hivernale	Offre d'une navette hivernale vers le Mont Grand-Fonds et Les Sources Joyeuses.	12 762 \$
<b>Total des dépenses</b>		<b>263 238 \$</b>

## CONCLUSION

Grâce au soutien financier gouvernemental du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation », la MRC de Charlevoix-Est peut mettre en œuvre des actions et des projets dans plusieurs champs d'intervention qui relèvent de ses compétences.

Ce rapport d'activités du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation » de la MRC de Charlevoix-Est a été présenté et adopté par le conseil des maires le 26 mars 2024, document qui est disponible pour les citoyens et citoyennes notamment par l'entremise du site Internet de la MRC ([www.mrccharlevoixest.ca](http://www.mrccharlevoixest.ca)).